

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Fédération radicale et radicale-socialiste DU PAS-DE-CALAIS

Dimanche, à 10 heures, à Saint-Omer, à l'hôtel du Château de Tournemont et des Voyageurs, rue du Saint-Sépulchre, une réunion de la Fédération radicale-socialiste du Pas-de-Calais.

Nous confions et nous Emilie Lemaître, directeur du Boudonnais, président, ayant à ses côtés, MM. le docteur Berquier, de Calais, et Lévy-UM, maître de Vismes, vice-présidents; Fernand Lefranc, secrétaire général; Pruvost-Barthier, conseiller d'arrondissement de Carvin; Lefranc, de Loth, député de la 2^e circonscription d'Arras; Pichot, conseiller d'arrondissement de Saint-Omer; Morieux, maire de Calais; Dupont, maire d'Anchiet; Charpentier, adjoint au maire de Bihuc.

Étaient en outre présents: AARAS: David, Methon et Lobbedez. BERTHOUD: Gano, Marchand, Corne et Bader.

CALEN: Senec, Lacois, Philéas Eugène, Philéas Baille, Ledoux.

BETHUNE: D'Arrel, du Petit Béthunois, Renaud.

REIMS: Reuvel, du Journal de Lens.

HYVRE-LITTAIR: A. Le Nire et A. Courtois.

SAINT-OMER: Nimes, Bril, Wisen, Wastot et Dudin.

WAZEMMES: Guillemin.

JALLES: Gout.

BOURBONNE: Courtil et Buguel.

NOUVELLES-BOULEVARD: Gibbert.

Et nous remercions en chef, Georges Robert.

La réunion fut précédée d'un déjeuner amical à la fin duquel le président Emilie Lemaître porta, avec beaucoup de verve et d'humour, la parole des nouveaux élus: Loth, Pichot, Morieux, Dupont.

M. Loth, incriminant, porta la santé des glorieux vaincus, Emilie Lemaître et David, qui à Boulogne et à Arras, tirèrent haut et ferme le drapeau républicain.

Pour finir Lefranc donna lecture du procès-verbal, très consciencieux et très complet, de la dernière réunion, qui fut adoptée, après une observation du délégué de Bethune, à propos d'un choix par le bureau de la ville de Saint-Omer, pour la sage de la ville de ce jour, alors que Bethune avait été anciennement choisie.

La Fédération proposa ensuite l'admission d'un nouveau Comité radical de Carvin, après que des délégués, les citoyens Hocquet et Passetout, eurent pris l'engagement, au nom de leurs mandats, de se conformer aux décisions et à la discipline de la Fédération, et notamment, pour ce qui concerne l'investiture à son trésorier Pruvost-Barthier, lors du renouvellement de son mandat de conseiller d'arrondissement du canton de Carvin, de soutenir sa candidature.

Très juste aussi, le président Lemaître a insisté sur l'œuvre d'apaisement et d'union entre radicaux-socialistes et socialistes indépendants, qu'il est désirable de poursuivre dans le canton de Carvin.

La séance fut ensuite consacrée à l'examen, ardemment par les participants, des dernières élections, et en particulier, des élections municipales et il fut constaté que les résultats en avaient été favorables au Parti radical, notamment, les nouveaux élus: Pichot, conseiller d'arrondissement de Saint-Omer; Morieux, maire de Calais, et Dupont, maire d'Anchiet.

L'union des républicains a sensiblement augmenté, mais le porteur de tous les fruits qu'on en peut espérer, à la condition de ne pas attendre l'heure des périodes électorales, pour exercer en faveur de nos idées radicales, une action effective et continue.

C'est à l'organisation de cette propagande, rendue plus que jamais nécessaire, par la modification probable du scrutin législatif, qui va s'employer la Fédération. Elle y consacrera sa prochaine réunion qui aura lieu à Arras, dans le Congrès de Tours.

La séance lui levée après un chaleureux appel du président à l'union et à la propagande.

Excellent réunion qui a affirmé le développement toujours du Parti radical et radical-socialiste dans le Pas-de-Calais.

DRAME DE FAMILLE A Houplines

UNE JEUNE FILLE, POUR DEFENDRE SON FRÈRE, FRAPPE SON PÈRE D'UN COUP DE COUTEAU

Mardi soir, à neuf heures, Alexis Desobry, marchand de chiffons, roulaient chez lui en complet état d'ivresse, frappa brutalement un de ses fils, Salomon, âgé de 15 ans.

Croyant son frère en danger, Marthe Desobry, 18 ans, journaliste, s'empara d'un couteau et en porta un coup à son père qui fut atteint à la tête.

M. le docteur Mayolle constata que le marchand de chiffons, avait une blessure de sept centimètres, mais peu profonde.

Sur la plainte du blessé, Marthe Desobry, âgée de 18 ans, fut conduite à la gendarmerie d'Houplines.

Hier matin, elle a été transférée à la prison de Lille.

Le pain augmente à Douai

Encore une nouvelle hausse du prix du pain à enregistrer.

Le pain de 1^{re} qualité dit pain blanc sera, à partir de samedi, vendu 6.82 le kilo, le pain de 2^e qualité dit pain de ménage, 0.38 le kilo et le pain dit pain bis, 0.34 le kilo.

Les Retraites Ouvrières

LE DERNIER DÉLAI

Le délai accordé aux salariés pour retirer leur carte de retraite expire le 3 juillet prochain.

Passé cette date, les salariés qui n'auraient pas leur carte à jour de leurs versements ne pourront bénéficier des allocations de l'Etat. Ils perdront d'un coup: 100 (cent) francs par an, s'ils n'ont pas versé leurs cotisations (6 francs pour les hommes, d'autre part, la bénéficiaire d'un dixième eodécimé à tout assuré de l'un ou l'autre sexe ayant élevé au moins trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans et si leur femme a leur famille l'assurances de rente cinquième (150) francs à trois cents (300), en cas de décès.

Les assurés de plus de 30 ans qui n'ont pas justifié qu'ils sont salariés sans tarder le 1^{er} juillet 1936 ont donc à remplir sans tarder le nécessaire.

Pour tous les renseignements et pour les pièces à produire, s'adresser dans les Mairies, et à Tourcoing, à l'Institut Social.

Carnet du Lecteur

MARIAGE

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Desobry, fille de M. Georges Desobry, administrateur délégué des Compagnies réunies des glaces et verres optiques du Nord de la France, à Valenciennes, et de M. Pierre Lambert, avec M. Fernand Desobry, fils de M. Paul Desobry, ancien président de la Chambre des députés.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, à l'âge de 35 ans, de M. Paul Truy, qui fut, pendant un an, en 1929, député de la 2^e circonscription de Valenciennes et fut élu à la Chambre législative.

A. Esmes. — Les chevaliers de M. Edmond Boniface, conseiller municipal, fondateur-président de la Société de Secours mutuels à l'Union Boniface, titulaire des médailles de la Mutualité et du Travail, ont en lien le 22 juin au milieu d'une affluente assistance, le corps de M. Edmond Boniface, en élisant à sa place un de ses collègues les plus justement estimés et les plus serviables. Quatre discours ont été prononcés sur sa tombe par le directeur de la succursale de M. Boniface (qui occupé depuis 32 ans, par le vice-président de l'Union Boniface. Au nom de l'Union mutualiste du canton de Clary et enfin au nom du Conseil municipal dont il fut pendant longtemps un des membres.

La vie de M. Edmond Boniface restera comme un exemple.

LELLE

CHAGRIN D'AMOUR

M. Paul Rosso, 21 ans, journaliste à Canlele, passant près du pont de la Barre, de ce pont, sera malade, aperçut une jeune femme qui se débattait dans le canal. Il sauta à l'eau et fut assez heureux pour la saisir de sa précieuse situation; c'était une jeune fille de 20 ans, Milla Irma Luyon, résidente rue de l'Église, 25. Elle avoua à l'homme qu'elle avait abandonné, parce que son fiancé l'avait abandonnée. Elle a été ramassée chez ses parents.

VOLEUR SAUVÉ, ET NAIF A LA POIS

Le jeune Lambelin, est audacieux voleur que la police arrêta mercredi soir, après maints incidents que nous avons relatés, et qui fut conduit au parquet. Avant de quitter le 5^e arrondissement où il avait passé la nuit, étroitement surveillé, le malfaiteur a tenté une évasion épique qui fut à l'honneur de sa vie.

Interrogé à nouveau par M. Martin, commissaire de police, le malfaiteur a reconnu les vols dont il était accusé. Il a avoué d'autre part avoir dérobé une fourrure valeur environ cent vingt francs à M. Camille Gilson, habitant avenue Justus, 2, voisin de son patron, M. Gaillet.

De sa prison au parquet, Lambelin a comparu devant M. Honeix, juge d'instruction, qui, au cours d'un interrogatoire d'identité, il se produisit un incident. M. Honeix, juge d'instruction, ne nom la diable hier, que des poursuites ne sont intentées contre les complices du jeune voleur.

Au Palais

M. Honeix, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 6 juillet, Pierre Balens, 31 ans, né à Valenciennes, et de Saint-Amand, qui, sous le nom de Paul de Saint-Amand, Roubaix, qui, chez son patron, M. Toumouze, déroba pour 400 francs de laine.

À la même audience sera jugé Charles Duchesne, 23 ans, accusé à Fiches, pour vols de ballots de toile et de couvre-lits au préjudice de M. Rousseau, entrepreneur de transport.

TOUTES LES FEMMES POURRAIENT AVOIR UN JOLI TEINT

Les possesseurs qui se détournent sur la surface de la peau et point d'observer ses glandes et ses pores et entraver ainsi leur fonctionnement normal sont, très souvent, la principale cause des taches brunes et terribles. Pour y remédier et arriver à posséder une peau saine et belle et un teint clair, il suffit d'employer un savon antiseptique d'une pureté absolue, tel que le Seven Cream. Préparé par le Dr. D. B. de Valenciennes, ce savon révisé pour les femmes, agit dans la beauté de son visage et de l'éclat de ses yeux. Toutes Pharmacies 1 franc. 7375

Par-ci par-là

Dans la soirée d'hier, l'auto de M. Constant Hoel, parqueter à Wasquehal, a été heurtée, rue de Foenloy, par un car V qui a brisé sa roue arrière. Il n'y a eu aucun accident.

Le maréchal de logis Joseph Blanc, vaqueiro du 1^{er} escadron du train des équipages, passant hier matin rue de Paris, a trouvé sur le pavé une enveloppe contenant un billet de 50 francs. Cette somme a été remise à son propriétaire, M. Adolphe Carlier, maçon, rue de Valenciennes, 72.

Un couple d'adultères, un typographe, rue du Marché-aux-Bœufs, près d'un ébéniste, hier matin, rue Nationale, a brisé en tombant, la vitrine de la Compagnie des Bronzes. Dans sa chute, il fut coupé à la figure par des éclats de verre. Après avoir reçu les soins d'un docteur, le jeune homme put regagner son domicile.

Au cours d'une discussion qu'il eut avec son frère, un jeune Vanlanterghem, du nom de Victor Balan, 44 ans, marbrier, rue Pierre-Légrand, la vitrine frappée. Plainte a été portée contre lui.

Les excéntricités d'un passant attirèrent hier matin, l'attention des agents de service, rue de Tournai. Ils le conduisirent au poste du 3^e arrondissement, où il déclara se nommer Pierre Delange, 60 ans, habitant Tourcoing. Il fut inculpé d'enlèvement de la vitrine de la Compagnie des Bronzes et de la vitrine de la Compagnie des Bronzes. Plainte a été portée contre lui.

Nullament, on a dérobé, dans un hangar, au préjudice d'un Vanlanterghem, du nom de Victor Balan, 44 ans, marbrier, rue Pierre-Légrand, la vitrine frappée.

Après l'accident du Jules Michelet

Par décision ministérielle en date du 26 juin, les quartiers-maîtres nommés Les Savarot et Le Soumer, blessés à l'accident survenu à bord du « Jules-Michelet », sont reconnus coupables de négligence et condamnés à des peines disciplinaires. Les apprentis canoniers Léon, Meunier et Lemoussier, blessés dans les mêmes conditions, sont inscrits au tableau de concours pour le mérité militaire.

Quatre blessés dans un état désespéré

Cet après-midi les parents et une foule nombreuse se sont rendus près des victimes du « Jules-Michelet ».

Les obsèques des victimes n'ont pas encore été fixées.

La messe en l'honneur de leurs âmes et des cercueils seront placés dans la chapelle ardente.

L'état général des blessés reste grave et quatre d'entre eux sont dans un état désespéré.

AU MAROC

Inquiétudes à Marakech

On signale que la situation est grave à Marakech où on attend d'un moment à l'autre à des troubles. Le 22 juin, Oubri Moumou, pacha de la ville, a demandé aux membres du conseil municipal d'organiser leurs ressortissants à ne pas quitter leurs demeures.

Quelques combats

Le général Dalbes continue à rayonner dans le triangle compris entre Fez, Mekkes et Sétif. Il a vaincu les forces de BRUTON qui se trouvaient sur la route de Fez et de Mekkes.

Vétrines victime d'un accident

Son néoprène flambe, mais il est indemne

Bordeaux, 27 juin.

On s'efforce de Libanone que l'aviateur Vétrines vient d'atterrir un rhamp de manœuvre, mais en touchant terre le moteur a pris feu.

Le pilote n'a eu que le temps de sauter de son avion. Il a été blessé à la tête. L'appareil est complètement détruit.

Au Conseil de Guerre

Fou ou simoniste

Est-il réellement fou ou simoniste le 169^e bataillon Denny qui, jeudi matin, comparait devant le conseil de guerre? Si ce n'est pas en tout cas un simoniste comme on le rencontre rarement.

Le régiment devait effectuer ses tirs de guerre. Denny, comme les 5^e et 6^e bataillons, avec ses camarades, la chambre de Meubert, pour se rendre à Landrethies. Sa compagnie venait d'effectuer une pause et se disposait à se remettre en marche quand, sans aucun motif sérieux, Denny injuria son capitaine. Il voulait même se jeter sur lui, mais heureusement ses voisins l'ont empêché. C'est pour cette raison qu'on l'avait invité à venir à l'audience, hier, devant les juges.

La condamnation de cette affaire fut assez curieuse.

— Comment vous appelez-vous? demanda au prévenu M. le colonel Bataille.

— Je suis Denny, dit-il, puis la mise sous silence, comme d'habitude, le sien, le nom d'un de ses camarades.

— Ne vous moquez pas du tribunal, répondit M. le président du conseil et indiqua-nous votre identité exacte.

— Denny, dit-il, et déclara son état civil et tandis que l'on poursuivait la lecture du rapport qui le concernait, l'accusé se pencha vers le parquet pour arracher des papiers. Tout à l'heure il essaya la solidité des barreaux de sa cellule, mais sans succès sur lequel il fut assis et dévotement assisté.

Pourquoi avez-vous injurié le capitaine et l'interrogé M. Bataille.

Après quelques minutes de réflexion l'accusé fut bien répondu.

— J'étais en colère, dit-il, parce qu'un blessé m'avait blessé.

— Et de tout son excès.

Le médecin du régiment étant venu déclarer que Denny est un être instable au point de vue mental et que sa responsabilité est atténuée, on fait alors avancer à la barre le général Gaillet qui a troué son rapport.

Denny renouva à ce moment ses facultés de tout à l'heure.

— Et ça va, mon vieux, dit-il en se tournant vers le gradé et en lui tendant la main.

Sur une observation de M. le colonel Bataille, Denny prend enfin le parti de rester tranquille.

Et le dossier se succède pour affirmer que Denny est un être instable, mentalement, mais qu'il n'est pas fait pour servir et qu'il maintient depuis on l'a établi ou plutôt l'équipier pour qu'il puisse se rendre à l'école.

Bien qu'il s'agisse d'un cas de simonisme, commissaire du gouvernement, le M. Dilligent, défenseur de l'accusé, une longue conférence sur la question de la responsabilité de l'accusé.

S'appuyant sur ce fait que des parents du prévenu sont devenus fous, M. Dilligent demande que son client soit l'objet d'un examen médico-légal. Les conclusions qu'il en a tirées se trouvent dans son dossier.

Toutefois, on a décidé de renvoyer l'affaire à une autre audience afin d'écarter les explications du capitaine et des officiers de la compagnie à laquelle Denny appartient.

LES CHIENS QUI MORDENT

Mme Nya-Variol, 45 ans, rue du Courbe Debut, 15, a été mordue hier matin au bras droit par le chien de M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11, qui appartient à M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11.

— Un vétérinaire a été chargé d'examiner le chien de M. Fédor Capin, cocher de place, rue des Tanneurs, cour Desobry, qui a mordu M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11, et M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11.

— MM. Desobry et Melon, vétérinaires, agents de l'Administration, ont reconnu l'identité de la race, le chien de M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11, qui appartient à M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11. Les deux animaux ont été abattus.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Les concours publics du Conservatoire auront lieu aux dates d'après: jeudi 4 juillet, à 10 heures du matin, classes de solfège, de violoncelle et d'alto; jeudi 4 juillet, à 3 heures du soir, classes supérieures de solfège; vendredi 5 juillet, à 3 heures, classes de chant (général et filles); samedi 6 juillet, à 3 heures, classes de piano (général) et d'orgue; lundi 8 juillet, à 3 heures, classes de chant lyrique et dramatique; mardi 9 juillet, à 3 heures, classes d'instruments à vent (bois); mercredi 10 juillet, à 3 heures, classes d'instruments de cuivre; jeudi 11 juillet, à 3 heures, classes supérieures de piano, filles.

CONSERVATOIRE DE PARIS

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, le brillant premier prix obtenu par Mlle Catherine au concours de violoncelle du Conservatoire de Bruxelles.

Nous apprenons que deux autres élèves de M. Dienne ont obtenu au concours de violoncelle de Paris (classe supérieure), M. Miquelle, le premier accessit et M. Simon la seconde place.

Mme Raymond Weykaert, a remporté hier le premier prix de chant au concours du Conservatoire de Paris.

Mme Weykaert est une élève du Conservatoire de Lille, où elle remporta un premier prix. Son beau succès d'hier est tout à son honneur, mais aussi à l'honneur du professeur qui l'a formée, M. Gustave Gaillet, à l'exemple de Mlle Alice Cavallari, qui a obtenu un prix au concours de chant lyrique.

Voici ce que le critique de l'« Internationnel » dit de Mme Weykaert: « Mme Weykaert est une élève de l'Internationnel, elle a de l'assurance, la voix est joie. »

Edouard Hornin, ancien élève de notre Conservatoire, a obtenu hier, au concours de composition du Conservatoire de Paris, le 1^{er} accessit.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous apprenons que notre concitoyen, M. Henri Boniface, vient de recevoir du ministère, la médaille d'encouragement au bien, aux titres « Services et dévouement aux œuvres sociales ». M. Boniface est, en effet, un de nos concitoyens les plus distingués et les plus dévoués à la Société française de la police de Lille.

LYCÉE FARRIER

Examen de Baccalauréat

M. Yvon Elie, élève du Lycée Farrier, vient de subir avec succès les examens de la dernière session devant la Faculté des Lettres de Lille.

SYNDICAT DES PHARMACIENS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Il est rappelé aux membres du Syndicat que la prochaine assemblée aura lieu le dimanche 30 juin, rue Denis-Diderot, à Lille, commencera à 2 heures précises par une conférence d'optique médicale pratique de M. le professeur Doyon.

LES FÊTES DE WAZEMMES, ESQUERMES ET VALBAIN

A l'occasion de ces fêtes, qui auront lieu le dimanche 28 juillet et qui promettront d'être très brillantes, il est institué un concours de chars, avec 5.200 francs de prix; quatre des corporations, Wazemmes, Esquermes, Valbain et Valenciennes, ont été désignées pour offrir des chars de musique.

Le Pas de Calais en aéroplane

Paris, 27 juin.

L'aviateur Valentine qui a atterri à 4 heures 30 au lieu dit la « Colombier » au nord d'Angletiers à trois kilomètres de Wisnes, a survolé pendant 3 heures pour se diriger sur Calais.

DANS L'ARMÉE

MUTATION

Paris, 27 juin.

M. le général de brigade Jacquin, directeur de la 1^{re} division de l'Armée, est nommé à la 2^e division de l'Armée, en remplacement de M. le général de brigade Gaudin.

DANS LA RÉGION

Une Alletta à la tête écrasée A LIEVIN

Le jeune Broye et sa sœur Marie, âgés de 11 et 12 ans, partent en train à Lievin, mardi 23 juin, à 10 heures, pour aller à la messe à Valenciennes. Ils se trouvent à la gare de Lievin, où ils sont surpris par un train de marchandises qui passe à toute vitesse. Le jeune Broye est projeté à terre et sa tête est écrasée.

Grève de mécaniciens A CAUDRY

Une grève partielle d'ouvriers mécaniciens qui avait éclaté à Caudry, y a eu quelques succès, ont obtenu, grâce à des concessions, de la part de l'Administration, de ne pas aller à la messe.

C'est à la suite du refus d'un ouvrier de l'atelier Eugène François, patron-mécanicien, rue de Valenciennes, que le Syndicat ouvrier a pris cette décision.

Les grévistes sont un nombre de 65, appartenant à 10 ateliers.

Dans une réunion du Syndicat qui a eu lieu, jeudi, à 8 heures de l'après-midi, les grévistes ont décidé de continuer la grève à 4 heures de l'après-midi.

Les grévistes demandent, en outre, que les ouvriers de l'atelier François soient payés de 60 centimes l'heure.

Une entente est déclinée par les grévistes. Les grévistes ont également obtenu que les ouvriers de l'atelier François soient payés de 60 centimes l'heure.

DERNIÈRE HEURE NOS DÉPÊCHES

LE PROCÈS HOUSSARD

Mme Guillotin dépose

Tours, 27 juin.

La deuxième audience de l'affaire Houssard est ouverte à midi devant une assistance aussi nombreuse qu'hier.

Le service d'ordre est également aussi important que la veille.

Trois témoins avaient été entendus hier. Aujourd'hui, le président demande d'entendre Mme Guillotin, puis M. Guillotin père.

À l'appel de son nom, Mme Guillotin avance à la barre d'un pas assuré.

Le président pose à Mme Guillotin de nombreuses questions au sujet des menaces que Paul Houssard aurait proférées contre son mari.

La veuve de la victime contesta les termes dont elle se serait servi dans ses conversations avec Mme Raquin et Lemoussier.

Un président qui lui demande pourquoi elle n'avait pas prévenu son mari des menaces de Paul Houssard, elle répond, que Lemoussier n'était que la victime d'appréhensions personnelles, mais elle n'avait pas cru alarmer son mari.

Elle a, à jamais, vu seule avec Houssard. Une fois seulement, elle est restée quelques minutes de jours avec lui. Paris et son mari qui avait lui-même choisi leurs chambres contiguës.

Mme Guillotin explique avoir dit à Mme Lemoussier que Paul Houssard voulait empoisonner son mari.

On parle ensuite du voyage à Saint-Malo. Mme Guillotin prétend n'avoir jamais dit à Mme Lemoussier que son cousin avait l'intention de précéder son mari du bas de la falaise, pour la bonne raison qu'il n'existe pas de falaises à Saint-Malo.

Après l'accident du Jules Michelet

Par décision ministérielle en date du 26 juin, les quartiers-maîtres nommés Les Savarot et Le Soumer, blessés à l'accident survenu à bord du « Jules-Michelet », sont reconnus coupables de négligence et condamnés à des peines disciplinaires. Les apprentis canoniers Léon, Meunier et Lemoussier, blessés dans les mêmes conditions, sont inscrits au tableau de concours pour le mérité militaire.

Quatre blessés dans un état désespéré

Cet après-midi les parents et une foule nombreuse se sont rendus près des victimes du « Jules-Michelet ».

Les obsèques des victimes n'ont pas encore été fixées.

La messe en l'honneur de leurs âmes et des cercueils seront placés dans la chapelle ardente.

L'état général des blessés reste grave et quatre d'entre eux sont dans un état désespéré.

AU MAROC

Inquiétudes à Marakech

On signale que la situation est grave à Marakech où on attend d'un moment à l'autre à des troubles. Le 22 juin, Oubri Moumou, pacha de la ville, a demandé aux membres du conseil municipal d'organiser leurs ressortissants à ne pas quitter leurs demeures.

Quelques combats

Le général Dalbes continue à rayonner dans le triangle compris entre Fez, Mekkes et Sétif. Il a vaincu les forces de BRUTON qui se trouvaient sur la route de Fez et de Mekkes.

Vétrines victime d'un accident

Son néoprène flambe, mais il est indemne

Bordeaux, 27 juin.

On s'efforce de Libanone que l'aviateur Vétrines vient d'atterrir un rhamp de manœuvre, mais en touchant terre le moteur a pris feu.

Le pilote n'a eu que le temps de sauter de son avion. Il a été blessé à la tête. L'appareil est complètement détruit.

LES CHIENS QUI MORDENT

Mme Nya-Variol, 45 ans, rue du Courbe Debut, 15, a été mordue hier matin au bras droit par le chien de M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11, qui appartient à M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11.

— Un vétérinaire a été chargé d'examiner le chien de M. Fédor Capin, cocher de place, rue des Tanneurs, cour Desobry, qui a mordu M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11, et M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11.

— MM. Desobry et Melon, vétérinaires, agents de l'Administration, ont reconnu l'identité de la race, le chien de M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11, qui appartient à M. Fédor Capin, rentier, rue de Valenciennes, 11. Les deux animaux ont été abattus.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Les concours publics du Conservatoire auront lieu aux dates d'après: jeudi 4 juillet, à 10 heures du matin, classes de solfège, de violoncelle et d'alto; jeudi 4 juillet, à 3 heures du soir, classes supérieures de solfège; vendredi 5 juillet, à 3 heures, classes de chant (général et filles); samedi 6 juillet, à 3 heures, classes de piano (général) et d'orgue; lundi 8 juillet, à 3 heures, classes de chant lyrique et dramatique; mardi 9 juillet, à 3 heures, classes d'instruments à vent (bois); mercredi 10 juillet, à 3 heures, classes d'instruments de cuivre; jeudi 11 juillet, à 3 heures, classes supérieures de piano, filles.

CONSERVATOIRE DE PARIS

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, le brillant premier prix obtenu par Mlle Catherine au concours de violoncelle du Conservatoire de Bruxelles.

Nous apprenons que deux autres élèves de M. Dienne ont obtenu au concours de violoncelle de Paris (classe supérieure), M. Miquelle, le premier accessit et M. Simon la seconde place.

Mme Raymond Weykaert, a remporté hier le premier prix de chant au concours du Conservatoire de Paris.

Mme Weykaert est une élève du Conservatoire de Lille, où elle remporta un premier prix. Son beau succès d'hier est tout à son honneur, mais aussi à l'honneur du professeur qui l'a formée, M. Gustave Gaillet, à l'exemple de Mlle Alice Cavallari, qui a obtenu un prix au concours de chant lyrique.

Voici ce que le critique de l'« Internationnel » dit de Mme Weykaert: « Mme Weykaert est une élève de l'Internationnel, elle a de l'assurance, la voix est joie. »

Edouard Hornin, ancien élève de notre Conservatoire, a obtenu hier, au concours de composition du Conservatoire de Paris, le 1^{er} accessit.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous apprenons que notre concitoyen, M. Henri Boniface, vient de recevoir du ministère, la médaille d'encouragement au bien, aux titres « Services et dévouement aux œuvres sociales ». M. Boniface est, en effet, un de nos concitoyens les plus distingués et les plus dévoués à la Société française de la police de Lille.

LYCÉE FARRIER

Examen de Baccalauréat

M. Yvon Elie, élève du Lycée Farrier, vient de subir avec succès les examens de la dernière session devant la Faculté des Lettres de Lille.

Le Pas de Calais en aéroplane

Paris, 27 juin.

L'aviateur Valentine qui a atterri à 4 heures 30 au lieu dit la « Colombier » au nord d'Angletiers à trois kilomètres de Wisnes, a survolé pendant 3 heures pour se diriger sur Calais.

DANS L'ARMÉE

MUTATION

Paris, 27 juin.

M. le général de brigade Jacquin, directeur de la 1^{re} division de l'Armée, est nommé à la 2^e division de l'Armée, en remplacement de M. le général de brigade Gaudin.

DANS LA RÉGION

Une Alletta à la tête écrasée A LIEVIN

Le jeune Broye et sa sœur Marie, âgés de 11 et 12 ans, partent en train à Lievin, mardi 23 juin, à 10 heures, pour aller à la messe à Valenciennes. Ils se trouvent à la gare de Lievin, où ils sont surpris par un train de marchandises qui passe à toute vitesse. Le jeune Broye est projeté à terre et sa tête est écrasée.

Grève de mécaniciens A CAUDRY

Une grève partielle d'ouvriers mécaniciens qui avait éclaté à Caudry, y a eu quelques succès, ont obtenu, grâce à des concessions, de la part de l'Administration, de ne pas aller à la messe.

C'est à la suite du refus d'un ouvrier de l'atelier Eugène François, patron-mécanicien, rue de Valenciennes, que le Syndicat ouvrier a pris cette décision.

Les grévistes sont un nombre de 65, appartenant à 10 ateliers.

Dans une réunion du Syndicat qui a eu lieu, jeudi, à 8 heures de l'après-midi, les grévistes ont décidé de continuer la grève à 4 heures de l'après-midi.

Les grévistes demandent, en outre, que les ouvriers de l'atelier François soient payés de 60 centimes l'heure.

Une entente est déclinée par les grévistes. Les grévistes ont également obtenu que les ouvriers de l'atelier François soient payés de 60 centimes l'heure.